

Dépêches de la veille

L'Anarchie en Russie

EN UKRAINE

Petrograd, 31 décembre.

La garde rouge de Petrograd, qui projette de mobiliser tout le pays contre l'anarchie, a été vaincue au combat avec les forces armées russes. La sécession est suspendue à quatre heures par décret du chef d'état-major.

La sécession est reprise à 6 h. 35.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

NOTES DISCORDANTES

Alors qu'il y a trois semaines encore, toute la classe ouvrière de Petrograd se révolte contre les autorités, cette dernière a été vaincue au combat avec l'armée russe. Le chef d'état-major, M. M. Koutchouk, et les autres, ont été arrêtés à ces dernières.

La révolution a été étendue à toute la Russie. Les forces armées russes ont pris l'assaut des positions électorales, et l'ordre de mettre bas les armes.

UNNE REPUBLIQUE MOLDAVIANNE

Bukarest, 31 décembre.

La République moldave vient d'être proclamée dans l'ouest de la Russie. Le nouveau Etat a déclaré son intention de faire partie de l'Union générale russe, malgré les vues contraires de ses deux voisins.

Les articles 1 à 333, concernant les fraudes électorales.

Le ministre accepte cette disjonction.

La sécession est levée à onze heures quarante.

La sécession est levée à onze heures dix.

Le Sénat adopte par 211 voix contre 1.

Le Sénat déclare que la sécession est levée à 6 h. 35.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le décret est adopté par 211 voix contre 1.

Le

